

## Appel à participation à la Conférence IAUPL

### Mobilité académique et formations numériques au service du développement de l'Afrique

organisée à l'Université Cadi Ayyad de Marrakech - Maroc,  
17-19 novembre 2021

L'enseignement supérieur est présenté comme partie intégrante de l'objectif du développement durable ODD 4 «Éducation de qualité» qui garantit l'accès équitable à un enseignement universitaire, la reconnaissance internationale des titres universitaires et la liberté académique. Dans le cadre de la mise en œuvre de l'Agenda 2030, l'Association Internationale des Professeurs et Maîtres de Conférences des Universités (IAUPL) souhaite promouvoir la « Convention mondiale sur la reconnaissance des qualifications relatives à l'enseignement supérieur », adoptée par la 40<sup>ème</sup> Conférence Générale de l'UNESCO (40C/31) et selon laquelle la mobilité académique universitaire physique ou virtuelle constitue un élément important pour les formations, ainsi que pour leurs reconnaissances. La création de réseaux d'universitaires et de plateformes de formations numériques se présente alors comme de nouveaux supports d'université.

L'IAUPL souhaiterait approfondir les débats en ce domaine quant aux interrogations concernant les points suivants : l'assurance qualité de l'enseignement supérieur ; la reconnaissance des titres universitaires ; la mobilité universitaire ; les conditions de travail des universitaires et le respect de leurs libertés académiques ; l'usage de moyens numériques, en tenant compte de l'impact de la covid sur le futur de l'enseignement supérieur et le développement des pays.

C'est pourquoi, dans le cadre de ses relations officielles avec l'UNESCO, l'IAUPL et sa section régionale marocaine, l'Association Marocaine des Enseignants Chercheurs Lauréats des Universités Françaises (AMECLUF), le département Commerce et Communication de l'École Nationale de Commerce et de Gestion-Marrakech en lien avec les membres de l'IAUPL en Afrique, se proposent d'organiser une Conférence à l'Université Cadi Ayyad de Marrakech (Maroc) pour réfléchir sur le projet de création d'un réseau de la mobilité académique et la reconnaissance des formations au service du développement de l'Afrique.

Ce projet vise à débattre avec les universitaires européens, du Marocainsi que ceux de l'Afrique des dispositifs de la *Convention Mondiale sur la reconnaissance des qualifications relatives à l'enseignement supérieur* et à formuler des recommandations en ce domaine en tenant compte des priorités des pays de l'Afrique vis-à-vis des points suivants :

- La définition de nouveaux cadres de l'enseignement numérique et de la mobilité post-covid ;
- La création d'un réseau universitaire africain pour un projet de formation numérique doctoral ;
- Le renforcement des capacités des universitaires et des libertés universitaires ;
- L'harmonisation de la reconnaissance des formations doctorales francophones, notamment pour les formations numériques doctorales ;
- L'accès des jeunes et des femmes aux formations par le biais du numérique ;
- Enfin, toute action visant à assurer la qualité des formations par les universitaires pour le développement des pays de l'Afrique.

Il convient en effet de s'interroger sur l'importance de la mobilité académique des formations universitaires traditionnelles et numériques au service du développement durable régulée par cette nouvelle Convention. L'idée que les universitaires puissent davantage associer les approches de leurs missions aux nouvelles exigences d'un environnement en perpétuelle mutation, en mettant l'accent sur les mécanismes de la reconnaissance des qualifications universitaires, vecteur structurant de toute stratégie de création des formations numériques est sous-jacente à ce questionnement.

Ce sont les universitaires qui conçoivent les maquettes des formations, indispensables à un développement durable, dans le cadre des principes qui régissent leurs missions, et d'abord le respect des libertés universitaires consubstantielles à leur métier. D'une façon plus générale, il conviendrait d'encourager de nouvelles études sur la mise en place et le déroulement des formations numériques et leurs reconnaissances en lien avec les responsabilités et libertés académiques des enseignants.

Par ailleurs, les échanges internationaux et la mobilité physique des étudiants se trouvant réduits voire freinés durablement par l'épidémie SARS-COV2, il convient de développer des nouvelles solutions de formations, notamment dans le cadre du doctorat. Pour cela, il convient de mener une réflexion sur l'inversion des mobilités (humaines-idées) est à mener.

En ce domaine, l'IAUPL propose de débattre de différentes stratégies d'accélération :

- Le développement des formations universitaires traditionnelles et numériques et de la mobilité académique avec le renforcement du rôle et de la visibilité des universitaires comme acteurs actifs de la reconnaissance des qualifications et formations.
- La création de réseaux et de plateformes de formations doctorales numériques avec une reconnaissance spécifique des qualifications acquises comme apport innovant.
- La création d'une Université Numérique Francophone au niveau du Doctorat.

Les participants à la Conférence IAUPL se prononceront notamment sur les modes spécifiques de reconnaissance des formations doctorales numériques et sur la manière dont elles peuvent être mises en place par une communauté universitaire constituée en réseau.

Productrices par excellence de ressources humaines de haut niveau, de connaissances fondamentales et de compétences soutenues, les universités se doivent plus que jamais d'être des sources d'inspirations nouvelles et diversifiées, pour relever les défis de développement de leurs pays. Les universités, sont-elles vraiment suffisamment mobilisées pour soutenir le développement durable dans un monde globalisé très compétitif, sous-tendu par les questions d'accès au travail décent des étudiants dans les conditions de la mobilité mondiale ? Ce questionnement s'adresse à tous les universitaires du monde et, plus particulièrement à ceux des universités de l'Afrique et des pays arabes francophones. C'est une préoccupation qui intéresse le monde académique et l'IAUPL la fait naturellement sienne dans le cadre de ses diverses actions en Afrique et au Maroc.

Aujourd'hui l'internationalisation ouvre plus largement les portes de la mobilité académique aux étudiants, aux doctorants et aux enseignants-chercheurs. Le nombre d'étudiants migrants qui choisissent d'étudier dans un pays extérieur à leur région n'a cessé d'augmenter, et la reconnaissance des diplômes universitaires est un objectif politique de plus en plus présent pour les États. Néanmoins, le coût social de la mobilité académique devient particulièrement exorbitant pour les États car, elle favorise la fuite des cerveaux et le non-retour vers le pays d'origine et constitue un frein au développement.

La *Convention mondiale sur la reconnaissance des qualifications relative à l'enseignement supérieur* constitue un instrument de prévention de la fuite des cerveaux, puisque les pays s'engageront à mettre en place des mécanismes facilitant dans leur pays la reconnaissance de titres obtenus ou d'études effectuées à l'étranger.

Ce problème est particulièrement important pour les jeunes femmes des pays en voie de développement, confrontées à un accès difficile à la mobilité internationale universitaire et, lors de leur retour vers le pays d'origine, à de grandes difficultés dans la reconnaissance des diplômes obtenus et l'accès à l'emploi.

Il s'agit de donner un éclairage précis sur les liens entre l'Université et le Développement afin d'intégrer des formations émergentes qui permettraient une reconfiguration du système universitaire dans les nouvelles conditions de la mobilité académique. Chaque contribution de la Conférence prendra en considération trois dimensions :

- le domaine de spécialité de l'intervenant (discipline, thèmes de recherches, responsabilités),
- les innovations potentielles en matière de promotion des formations ancrées dans la mobilité académique par le biais de la reconnaissance des qualifications et des titres universitaires,
- les problématiques de l'université et du développement durable au regard de l'Agenda 2030.

Trois grands axes constitueront la trame et le programme de la Conférence :

- un état des lieux des universités, tout en mettant l'accent sur le hiatus constaté entre la mobilité académique, les formations universitaires et les projets de développement de l'Afrique ;
- une présentation des grands pôles innovateurs de développement permettant d'explicitier le lien entre Université et Développement autour du mécanisme de reconnaissance des titres universitaires, et notamment, des formations universitaires numériques émergentes ;
- les propositions de formations universitaires d'excellence à promouvoir pour accompagner le développement durable de l'Afrique et le développement de centres de recherche internationaux.

*Somme toute*, il s'agit de créer un faisceau de liens organiques et opérationnels entre l'Université et l'environnement par rapport aux objectifs globaux des formations et à la mise en place des ODD de l'Agenda 2030, notamment: 'L'éducation en Afrique et l'éducation de qualité'(ODD 4), 'Le travail décent'(notamment pour le monde universitaire ODD 8), La recherche, l'innovation et le développement des pays (ODD 9), Le Partenariat pour le développement (ODD 17).

Les résultats de la Conférence serviront de référence et de contribution des universitaires aux Organisations et aux États-membres et permettront de mieux comprendre et d'assimiler les priorités de la mobilité académique et du mécanisme de reconnaissance des qualifications du point de vue des universitaires. Ils donneront lieu à un recueil des communications, référence contributive pour une politique de promotion des formations universitaires au service du développement.

#### Informations complémentaires :

- [« Convention mondiale sur la reconnaissance des qualifications relatives à l'enseignement supérieur » site internet de l'UNESCO](#)

**Envoi des communications et conditions de participation**

- **Calendrier indicatif :**

Activités - Organisation	Délai de réalisation
Réception des propositions et des intentions (résumé d'une page) <b><u>Propositions à envoyer à: <a href="mailto:m.mahassine61@gmail.com">m.mahassine61@gmail.com</a> et <a href="mailto:oleg.curbatov@yahoo.fr">oleg.curbatov@yahoo.fr</a></u></b>	15 juin 2021
Sélection des propositions soumises	01 juillet 2021
Réception des contributions (document final de 10 à 12 pages)	15 octobre 2021
Conférence	17/11 au 19/11/2021

- **Consignes rédactionnelles :**

**Systeme :** Word

**Caractère :** Times New Roman

**Police :** 12

**Interligne :** 1

**Police de l'intitulé de la contribution :** 16, caractère gras

**Police des intitulés des chapitres :** 14, caractère gras

**Police des sous-chapitres :** 12, caractère gras

**Interligne 2** pour le passage à un sous-chapitre

**Interligne 3** pour le passage à un chapitre

**Les renvois** sont numérotés en continu en bas de page

**Numérotation des pages :** option centrée

- **Comité d'organisation de l'IAUPL:**

**Pr. Mohamed Mahassine**, Vice-président, Représentant de l'IAUPL pour la région Afrique

**Pr. Michel Gay**, Secrétaire Général de l'IAUPL

**Dr. Oleg Curbatov**, Représentant de l'IAUPL à l'ONU et à l'UNESCO

- **Conditions particulières de financement :**

Les participant(e)s prennent leurs propres dispositions en ce qui concerne leur voyage et leur visa d'entrée au Maroc.

L'IAUPL fournira aux participant(e)s dont les communications sont retenues une lettre d'invitation pour faire valoir ce que de droit.

Grâce au financement du Programme de participation de l'UNESCO, un nombre maximum de 12 participant(e)s pourra bénéficier d'un billet de transport, d'un hébergement et de la prise en charge du séjour. La priorité sera accordée aux pays à revenu faible. Les demandes de financement seront examinées par le Conseil exécutif de l'IAUPL.

*Conférence IAUPL*

**Mobilité académique et formations numériques au service du développement de l'Afrique**  
organisée à l'Université Cadi Ayyad de Marrakech - Maroc,  
17-19 novembre 2021

**Formulaire de participation**

<b>Nom</b>	
<b>Prénom</b>	
<b>Titre (Mme,Mr, Dr, Pr)</b>	
<b>Organisation</b>	
<b>Adresse</b>	
<b>Ville / B.P.</b>	
<b>Pays</b>	
<b>Tél. / Mobile</b>	
<b>Viber ou WhatsApp</b>	
<b>E-mail</b>	
<b>Participant-intervenant ou auditeur</b>	
<b>Mode de participation (présentiel, numérique, visualisation en ligne)</b>	
<b>Demande de financement spécifique (joindre les éléments nécessaires)</b>	
<b>Formulaire à renvoyer avant le 15 Juin 2021 aux adresses suivantes :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <a href="mailto:m.mahassine61@gmail.com">m.mahassine61@gmail.com</a> et <a href="mailto:oleg.curbatov@yahoo.fr">oleg.curbatov@yahoo.fr</a></li> </ul>	